



LA PLACE FOCH DEVIENT PIÉTONNE POUR L'ÉTÉ

À l'approche de la saison estivale, la rue Clausel de Coussergues et la place Foch redeviennent piétonnes!

Publié le 02 juin 2025

Comme chaque année, les commerces et cafetiers profitent de l'arrivée de l'été pour étendre leurs terrasses et proposer des animations. Afin de leur permettre d'accueillir du public en toute sécurité, les axes Clausel de Coussergues – place Foch seront exclusivement accessibles par les piétons et véhicules doux

- > du 1er juin au 15 septembre 2025 :
 - · tous les jours
 - · de 10h30 à 23h00 (dès 5h30 les jours de marché).

Pour les véhicules motorisés :

- > en dehors des créneaux horaires indiqués, les voitures pourront circuler sur les axes Clausel de Coussergues et place Foch ;
- > seuls les secours et les riverains ayant un garage dans ces zones pourront y accéder en tout temps;



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République 12100 Millau 05 65 59 50 00 Ouvert du lundi au vendredi de

8h à 12h et de 13h30 à 17h30